

SOLIDAIRES 37

Union
syndicale
Solidaires

Trimestriel des syndicats
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 32

mai/juin 2011

1 €

Editorial

vautrer dans la fange des discours d'extrême droite, que Vauquiez, lance la chasse aux pauvres en stigmatisant les bénéficiaires du RSA, alors que la gauche « *vivote, frileuse comme une alouette* » (from « T'es Vivant ? », Bernard Lavilliers), alors que Marine Le Pen n'en finit pas de nous vomir « *son discours social* » qui cache mal son idéologie réactionnaire, violemment anti-démocratique et résolument patronale, l'horizon social ne semble guère dégagé ;

Les mobilisations interprofessionnelles, après le pic qu'elles ont connu lors du mouvement contre la réforme des retraites, sont timides (peu de monde au 1er mai), se déroulent en ordre dispersé et, comme d'habitude, chacun y va de « sa journée » d'action, dans « son » secteur. Le cancer des corporatismes ne cesse de ronger le mouvement social et fournit ainsi ses meilleurs soutiens aux patrons qui en usent et en abusent et à leurs nombreux relais, de droite comme de gauche, dans la classe politique.

Et pourtant, notre union syndicale SOLIDAIRES 37 ne cesse d'essayer de créer du lien entre nos divers univers professionnels et de vous informer des différentes luttes en cours.

C'est ainsi que nous avons de nouveau organisé un forum interpro le 9 avril dernier, que le 30, du même mois, nous co-organisons un hommage à Georges Fontenis (qui fut un des premiers adhérents à SUD Education37), tout en participant aux mobilisations de soutien aux révoltes dans les pays arabes et en soutenant les diverses initiatives visant à combattre la montée de la xénophobie : participation aux rassemblements pour « les 4 de Tours », organisation, le 28 mai prochain, d'une manifestation contre le racisme et contre la politique d'immigration du gouvernement et



pour la régularisation de tous les sans papiers ! C'est aussi en pleine cohérence avec cette démarche que nous organisons avec la FSU 37, la CGT et le réseau RESF 37, le 17 juin prochain, un stage de formation syndicale autour du droit des immigrés.

Constatons cependant que ces diverses initiatives ne mobilisent pas non plus de façon massive nos propres adhérent(e)s. c'est d'autant plus contradictoire que les derniers résultats électoraux dans le privé qui nous parviennent sont particulièrement encourageant. Dans l'industrie, à Michelin (Joué les Tours, près de 1000 salariés), nous dépassons les 46 % des voix et à Radiall (métallurgie à Château-Renault, autour de 400 salariés) nous obtenons 75 % des voix au CE et rafions tous les postes de DP malgré la présence « d'un syndicat maison » et d'un climat délétère entretenus par certains anonymes qui dénonçaient SUD comme *un dangereux syndicat anarcho-trotskyiste dont le but était de détruire l'entreprise ! (sic)*.

Mais à côté de ça, c'est aussi une répression féroce qui s'est abattue sur deux de nos militants (un à la SNCF, un autre à La Poste) et il est de notre devoir de nous mobiliser autour des initiatives prises visant à les soutenir. Il est d'ailleurs de notre devoir d'être présents sur toutes les initiatives liées à développer une solidarité de classe, internationaliste voire révolutionnaire. C'est tout le sens de la construction de notre union syndicale !

SOMMAIRE :

Page 2 : élections Michelin, sncf , sud CT

Page 3 : Front national = danger

Page 4: Danger dans nos assiettes: sud rural

Page 5: partage des taches/ hommage à G Fontenis

Page 6: violences faites aux femmes

Page 7 : à la poste

Page 8 : contractuels, sud radiall

Page 9: à la SNCF: répression syndicale

Page 10: casse de l'hosto, Forum

Sud maintient sa première place lors des élections professionnelles 2011 de Joué les Tours

COMITE D'ETABLISSEMENT

	SUD		CGT		UNSA CGC		FO		CFTC	
Titulaire	46,91%	4	27,62 %	2	10,65 %	0	11,65%	0	3,17%	0
Suppléant	46,21%	3	27,32%	2	11,73%	1	11,16%	0	3,58%	0

DELEGUES DU PERSONNEL

	SUD		CGT		UNSA CGC		FO		CFTC	
Titulaire	44,48%	4	28,84 %	3	10,62 %	1	13,05%	1	3,01%	0
Suppléant	46,79%	5	27,82%	2	11,13%	1	11,55%	1	2,71%	0

Elections CE SNCF Région centre

Avec 74% de participation aux élections professionnelles du 24 mars dernier, la légitimité des délégué-e-s et représentant-e-s que les cheminotes et cheminots ont choisis est renforcée avec une représentativité bien plus significative que celle des scrutins politiques.

N'en déplaise à certains, ceux-là même qui se permettent de disserter sur la représentativité syndicale !

N'omettons pas pour autant une baisse sensible de cette participation comparée à 2009.

Le vote électronique élargi cette année sur plusieurs régions a sans aucun doute eu un effet négatif.

Nous avons l'exemple du vote électronique DP des médico-sociaux qui n'a pas atteint le quorum et a ainsi déclenché un 2^{ème} tour...

CE	CGT	UNSA	<i>SUDrail</i>	CFDT	FO
2011	37,65	22,98	11,89	19,47	8,01
2009	40,17	22,42	13,72	16,72	6,95
Evolu-tion % 09/11	-2,52	+0,56	-1,72	+2,75	+1,06
Elus	5	4	1	1	0

Au niveau national, les cheminotes et cheminots confirment la place de SUD Rail dans le paysage syndicale à la SNCF avec 17,38%.

Sur notre région, une baisse sensible de 1,72 mais inégale avec des évolutions en positif sur l'ECT (Contrôleur) ERV (agent gare) et FRET mais des évolutions en négatif sur ETC (conducteur) et Technicentre plus grand établissement de la région environ 1000 agents (entretien matériel) et encore un manque de représentativité sur Vierzon et Bourges.

SUD Collectivités territoriales

C'est reparti!

Après quelques années de sommeil, la lutte contre la réforme des retraites a réveillé des énergies dans ce secteur public très multiple et éclaté que sont les collectivités territoriales.

SUD Collectivités territoriales reprend donc du service.

Quelques adhésions sont faites et le fonctionnement se met en place doucement.

Pour tout contact: marieclaudefaucher@gmail.com

Le Front National est le pire ennemi des salarié-es, des femmes, des immigré-es et de la société.

MARINE LE PEN REPREND LA CUISINE DE PAPA



Le FN contre les intérêts des salarié-es...

Sur la question des retraites : il était pour l'allongement de la durée de cotisation et de l'âge de départ qui diminue fortement les pensions avant de faire semblant de défendre nos retraites au moment des grandes manifestations de l'automne 2010. Il est pour les fonds de pension instables et à la merci des crises boursières, inaccessibles aux bas salaires, précaires et chômeur-euses.

Sur l'emploi : Le protectionnisme n'empêche pas les délocalisations et favorise la paupérisation. Le FN est pour la réduction des budgets de l'état synonyme de suppressions d'emplois publics et de dégradation des conditions de travail. Il est pour la libération du travail, l'allègement de la législation du travail et la simplification du code du travail. Il est pour la casse généralisée des statuts et des protections de toutes et tous les salarié-es, du public comme du privé. Son programme ne comporte rien sur les emplois, les effectifs, les conditions de travail, les accidents du travail. Il ne propose rien sur la précarité du travail, les temps partiels, les CDD, l'intérim, synonyme de pauvreté.

Sur le temps de travail : le FN est contre les 35 heures et reprend le « travailler plus pour gagner plus », le gain au prix des efforts et de la sueur.

Sur la question de la représentation des salariés sur le lieu de travail : le FN est farouchement opposé au syndicalisme et aux droits fondamentaux des salarié-es. Il défend le corporatisme qui divise les salarié-es et brise les luttes collectives essentielles pour permettre la solidarité des salarié-es. Le FN est contre le droit de grève et dénonce les mouvements de grève. Il préconise des conditions à l'exercice du droit de grève qui le rendrait quasiment inutilisable. Il ne favorise les luttes que sur l'angle sécuritaire mais absolument pas pour défendre ou améliorer les acquis. **Le FN n'est pas le défenseur des petits contre les gros. Au contraire, il défend sa classe qui**

est celle des nantis et des patrons.

Le FN est raciste et fait des immigré-es des boucs émissaires...

Par une politique raciste d'expulsions en série et de retours forcés, le FN veut renvoyer les immigré-es lors de leur retraite dans leur pays d'origine alors qu'ils et elles travaillent et paient leurs cotisations sociales et participent comme tout le monde à notre système de protection sociale solidaire.

Les immigré-es ne sont pas responsables de la crise et ne sont pas un coût. Ils et elles participent à la construction et à l'économie du pays dans divers secteurs, à la vie de la cité, paient des impôts et participent à nos luttes collectives. Dans les périodes de crise, historiquement, ce sont toujours les « autres » qui ont été montrés du doigt. Et nous savons les ravages que cela a produit. **Le chômage, la baisse des salaires, la casse des acquis sociaux, ce n'est pas à cause de l'autre, de l'étranger, mais bien à cause des politiques capitalistes, de la crise spéculative et financière inaugurale de la crise sociale actuelle.**

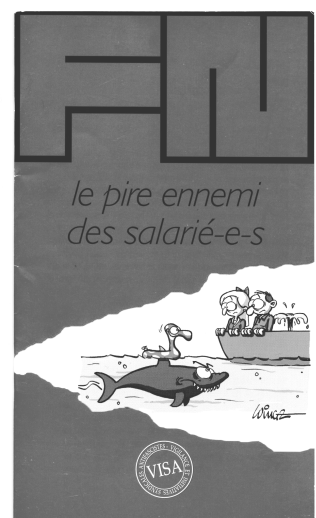
Le FN est sexiste et contre les droits des femmes...

Le FN défend une certaine conception de la famille et de la natalité : retour des femmes au foyer pour s'occuper des enfants, limitation drastique des droits à l'avortement et à la contraception. C'est le retour de l'ordre moral qui assimile les femmes à des « ventres » les empêchant de disposer librement de leur corps.

Solidaires se bat et se battra contre toutes les discriminations prônées par le FN, qu'elles soient liées à l'origine, au sexe ou à l'orientation sexuelle. Solidaires défend et défendra toutes et tous les salarié-es confrontés à ces discriminations, aussi bien sur leurs lieux de travail que dans la société, qui sont, rappelons le, punies par la Loi (incitation à la haine raciale). Nous ne tolérons et tolérerons aucun geste, propos, acte raciste, sexiste, homophobe. Nous ne voulons pas de cette société là.

À signaler, l'édition d'une petite brochure réalisée par l'association **VISA**, qui regroupe des militants-es de la FSU, de la CGT, de la CFDT et de Solidaires et qui se donne pour but l'information, la dénonciation et la vigilance face à l'extrême droite.

Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes.



Chaines d'abattage, vers une privatisation des contrôles sanitaires ?

De la fourche à la fourchette !

Parallèlement au développement de l'agriculture et aux industries agro-alimentaires (IAA) qui y sont rattachées, le ministère de l'agriculture avait mis en place au cours des décennies, des corps de vétérinaires, techniciens et contrôleurs pour surveiller et encadrer, dans la jungle des textes réglementaires évolutifs, ces différents protagonistes.

Ces corps ont évolué eux aussi conjointement au développement des IAA. Mais la RGPP (révision générale des politiques publiques) est passée par là !

Les contrôles sanitaires dans les abattoirs sont en situation de « décrépitude », après avoir été dénoncés par Bruxelles en 2009, c'est le rapport de fin 2010 de la cour des comptes qui pointe du doigt les carences dans les abattoirs et conclut que **13,9 % de la viande qui en sort est à la limite des normes de consommation**, pour différents problèmes de structures, mais surtout par un manque de personnels affectés aux missions d'inspections.

Nouvelles réponses du MAAPRAT (Ministère de l'agriculture) aujourd'hui (lui il a son nom qui évolue bien), une expérimentation de délégation de service, devait être testée pendant deux ans, des missions d'inspecteurs laissées aux personnels des industriels de ces sociétés. Le ministère voulait mettre en place (dixit) un dispositif plus adapté à l'évolution des outils d'abattage ! Un comble !

Suite à la mobilisation de Sud Rural et d'autres organisations et associations, le MAAPRAT a finalement renoncé (provisoirement ?) à cette disposition expérimentale, mais le risque de la voir resurgir à tout moment est bien réel quand on connaît la pression que peuvent exercer les exploitants d'abattoirs sur leur personnel.

Sud Rural estime que le contrôle de la salubrité des viandes relève de la seule responsabilité de l'État !

On le sait, le point névralgique des contrôles c'est le passage en abattoir qui permet aux agents des DD (CS)PP de retenir les viandes ne devant pas être mises sur le marché pour la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

Le renforcement des contrôles en élevage, « information sur la chaîne alimentaire (ICA) » est une bonne chose mais devrait déjà être en place ; quand au renforcement des contrôles des viandes en aval par des analyses bactériologiques pour s'assurer de la meilleure qualité sanitaire possible...ça nous laisse dubitatifs ?!

Car pour l'État, il ne faudrait pas que le coût de ces analyses revienne plus cher que le personnel qu'il escompte "économiser", et qu'elles ne se limiteront pas à quelques centaines d'analyses par an, à la distribution, en guise "d'alibi"!

L'autre aspect est aussi le fait que les exploitants vont pouvoir faire valoir la mise à disposition de leur personnel pour négocier à la baisse la taxe sanitaire d'abattage et donc réduire les rentrées d'argent pour l'État. En seront-ils pour autant plus « compétitifs » sur les marchés européens et mondiaux ? Sud Rural en doute !?

Dernière constatation, pour les nombreux non titulaires en poste dans ces abattoirs, l'État va trouver un bon moyen de les « liquider », en leur proposant de passer dans « la structure d'en face ».



Prions: protéines infectieuses responsables de la maladie dite de la « vache folle »

Journées intersyndicales femmes CGT, FSU, Solidaires mars 2011

Les violences faites aux femmes au travail

Une dizaine de militantes de Solidaires 37 ont participé à ces 12^{ème} journées. Nous rendons compte ci-dessous de l'intervention de l'**AVFT (Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail)** et du débat qui a suivi:

L'AVFT est une association qui dénonce les violences sexistes et sexuelles et met en place une stratégie de dévoilement de ces violences ainsi que les voies judiciaires et juridiques à mettre en place.

Il existe peu d'enquêtes et de chiffres sur cette question. Mais combien de propositions, de gestes ou de commentaires déplacés sont subies par les femmes sur leur lieu de travail, combien sont confrontées à la pornographie, (vous savez les calendriers de femmes nues...), aux violences sexuelles?

Une enquête faite par l'AVFT en Seine Saint-Denis par l'intermédiaire de médecins du travail a mis en exergue que plus le sexisme est présent dans la boîte, plus les violences sont graves. Le syndicat n'est cité qu'en dernière position comme recours pour les victimes. L'inspection du travail n'est pas mieux placée.

Que peuvent faire les syndicalistes ?

Utiliser le droit d'alerte, les CHSCT, la loi française sur le harcèlement sexuel même si elle est indigente en matière pénale.

Mais nous pouvons saisir les prud'hommes et le tribunal administratif en utilisant l'inversion de la charge de la preuve (ce n'est plus à la victime d'apporter les preuves), le renforcement des devoirs de l'employeur en matière de protection et de santé (obligation légale) et la loi cadre européenne contre les violences et le harcèlement au travail.

Articuler l'égalité professionnelle et les violences au travail, une femme qui dénonce le harcèlement n'aura pas de prime ou n'évoluera pas dans sa carrière, une femme qui subit des violences lors de son embauche ne sera pas embauchée. Détecter les situa-

tions de violence cachées derrière les difficultés professionnelles.

Des guides de l'AVFT existent envers les salariés mais aussi les employeurs et peuvent servir aux syndicalistes. L'AVFT peut aussi se constituer partie civile. Notons que les procédures sont très onéreuses.

Conclusion

Contre les violences faites aux femmes, que ce soit à la maison ou au travail, en tant que syndicalistes, femmes et hommes, nous pouvons agir.

Analyser politiquement les mécanismes de la domination masculine et ses conséquences, mutualiser et partager ces analyses avec les salariées et les militant-es, utiliser tous les moyens légaux à notre disposition envers les employeurs, repérer et

accompagner les victimes, relayer vers les associations utiles, publier des kits d'informations envers les militant-es et envers les salarié-es, mettre en place des formations, participer aux comités qui se mettent en place pour faire appliquer la loi contre les violences.

Avoir cette préoccupation en tête dans notre secteur féminisé à 80% où, ne fermons pas les yeux, nombreuses sont celles à subir en silence ces violences.

Résister, analyser, dénoncer, combattre,

et





Soirée débat le 7 Juin 2011 à 20 h
Centre de vie du Sanitas
Autour de la projection du film
« Tant qu'il y aura de la poussière »



En 2009, une étude de l'INED/INSEE confirme que **80% des tâches domestiques** en France **sont toujours assumées par les femmes** et que l'arrivée d'un enfant accentue le déséquilibre du partage des tâches domestiques entre hommes et femmes. *Ce sont elles qui s'éloignent du marché de l'emploi, elles aussi qui prennent davantage en charge les tâches domestiques.* Et si l'inégalité homme/femmes se jouait d'abord au quotidien, à la maison?
Sud santé sociaux et le Planning familial 37 organisent cette soirée débat pour en débattre.. Entrée libre!

Journée en souvenir de Georges FONTENIS (1920-2010)

Le 30 avril 2011, une cinquantaine de personnes étaient réunies salle Paul Bert à Tours pour une après midi en souvenir de Georges Fontenis organisée par Alternative Libertaire, Solidaires 37 et les Amis de Demain le Grand Soir.

L'événement s'est déroulé en trois temps : des camarades ont tout d'abord relaté leur rencontre avec Georges et les combats qu'ils ont mené ensemble. Dans un deuxième temps le film consacré à Georges « un parcours libertaire » de Franck Wolf a été projeté. Un débat entre un représentant d'Alternative Libertaire et un membre de la Fédération anarchiste a suivi.

Georges, retraité de l'Education nationale a été, dès sa création, **adhérent de SUD Education**. C'est à ce titre que Solidaires 37 a participé à cet hommage.

Il fut également celui qui « incarna » le faux pape lors de la manifestation organisée par le Collectif contre la venue du pape à Tours le 21 septembre 1996.

Son parcours libertaire

Georges Fontenis approche le mouvement libertaire à l'occasion des grèves de juin [1936](#).

En 1944, il rejoint la [CGT](#) clandestine et participe en 1945 aux commissions d'épuration de l'éducation nationale — il est alors membre du conseil syndical de la section de la Seine du [Syndicat national des instituteurs](#) au titre de la tendance [École émancipée](#).

Il participe à la reconstruction du mouvement [libertaire](#) français en 1945 et au congrès constitutif de la [Fédération anarchiste](#). Sa vie se confond alors avec celle du mouvement libertaire jusqu'en 1957, date à laquelle il est arrêté par la [Direction de la surveillance du territoire](#) (DST) pour son soutien aux [indépendantistes](#) algériens.

En 1946, il est élu secrétaire général de la [Fédération anarchiste](#).

Au début de 1950, une partie des communistes libertaires, autour de Georges Fontenis, s'organisent à leur tour en fraction, qu'ils nommeront [Organisation Pensée Bataille](#) (OPB).

En 1951, Georges Fontenis participe à une tentative d'assas-

sinat du général [Franco](#), avec des anarchistes espagnols en exil.

En 1953, l'OPB l'emporte. La FA se transforme bientôt en [Fédération communiste libertaire](#) (FCL).

Le 2 janvier 1956, la FCL présente une liste aux élections législatives comportant 10 "candidats révolutionnaires" dont Georges Fontenis.

À partir de 1954, la FCL et Georges Fontenis s'engagent à fond dans le soutien politique et « logistique » à l'insurrection algérienne. En 1957, la FCL est détruite par l'État français et plusieurs animateurs de la FCL, dont Fontenis, incarcérés. Il sera libéré en 1958, à l'occasion de l'amnistie générale décrétee par [De Gaulle](#).

S'ensuit une dizaine d'années de traversée du désert.

En 1968, il participe à la fondation du [Mouvement communiste libertaire](#) (MCL), qui se transforme bientôt en Organisation communiste libertaire (OCL dite « première manière ») mais disparaîtra en 1976.

En 1979, il adhère à l'[Union des travailleurs communistes libertaires](#). En 1990, il édite ses mémoires sous le titre *L'Autre [communisme](#), histoire subversive du mouvement [libertaire](#)*. L'ouvrage est augmenté et réédité en 2000 et 2008 sous le titre *Changer le monde, histoire du mouvement [communiste libertaire](#) (1945-1997)*.

Georges Fontenis resta membre d'[Alternative libertaire](#) jusqu'à sa mort, survenue à son domicile de Reignac-sur-Indre le 9 août 2010.



PLAQUE DE BUZANCAIS : 16 JOURS DE GREVE

16 jours de grève à 100 % auront été nécessaires pour faire plier la Poste sur le projet OTS (Organisation de Tournées Stabilisées) et des regroupements de bureaux sur Buzançais dans le 36. La poste a plié en rangeant son OTS. Il s'agit d'une grève exemplaire parce qu'elle a été suivie à 100 % ou presque du personnel, exemplaire par le sang froid et la

détermination du personnel face au mépris de la direction, exemplaire par le travail de l'intersyndicale SUD-CGT-FO. Mais c'est un lourd tribut pour les facteurs et les factrices. **Aussi afin de les soutenir nous faisons appel à la solidarité financière. Vous pouvez adresser vos chèques même modestes à SUD-PTT 36/37 18 rue de l'Oiselet la Camusière 37550 St Avertin.**

Merci pour eux.

ON NE MARCHE PAS AU PAS DE L'OIE

Le Directeur d'établissement de Tours Marceau (distri) fait encore parler de lui. Dans un courrier qu'il nous adresse en LR/AR, il nous demande de retirer nos « tracs politiques » de nos panneaux d'affichage. Pauvre garçon...

Non content de terroriser son personnel, de se torcher avec le droit du travail, il veut maintenant nous donner des consignes en matière de publications syndicales.

Le syndicalisme développé par SUD s'appuie sur la charte d'Amiens, qui considère que le syndicalisme a deux tâches : la première, de défendre au quotidien les salariés vis à vis des abus des patrons et la seconde, d'abolir le salariat (en clair, faire la révolution sociale). C'est écrit dans nos statuts et nous en sommes plutôt fiers. Ainsi, nous soutenons et tentons de développer des luttes périphériques à l'entreprise: soutien aux sans papiers, aux sans droits, aux sans logements... Et n'oublions pas le combat anti-facho (nous avons il y a quelques années, initié deux campagnes de refus de distribution de PNA (Publicité Non Adressée) FN par la poste).

Ça, c'est vrai, le DET de Tours Marceau a du mal à encaisser... Notons que cette dimension interprofessionnelle du syndicalisme a été passée à la trappe par la quasi totalité des autres syndicats.

Nous lui conseillons la verveine pour faire passer ses humeurs... De notre côté, il peut toujours « se fouiller » avec ses oukases à notre rencontre !

INNOVATION ?

Le déploiement des **Espaces Service Client** (traduire par « supermarchés de la banque postale ») n'est pas terminé à l'Enseigne, qu'on nous bassine déjà avec « l'ESC Innovation ».

Si on se réfère à la présentation de ce nouveau concept, on constate que son « *objectif est d'assurer la sécurité du personnel en réduisant considérablement le fiduciaire dans l'espace de vente et en back office* » selon La Poste.

Est-ce qu'on nous prend vraiment pour des imbéciles ?... oui !

L'innovation dans ces espaces, c'est la création de **Bureaux Sans Argent** avec un maximum d'automates et d'externalisation. « *Les automates et distributeurs sont gérés et alimentés par une société fiduciaire* ». C'est l'im-

plantation des « One-Shot » qui permettent aux

clients de réaliser leurs retraits ou versements d'argent grâce à une carte magnétique à usage unique, l'apparition des « Safe Pay » qui remplacent les sous caisses des guichetiers (le client insère lui-même sa monnaie ou ses billets pour régler ses achats).

Alors appelons un « chat un chat », l'objectif, c'est encore une fois de supprimer du personnel et de réaliser toujours plus de ventes et de profits.

On essaye d'appâter le « nouveau super commercial guichetier » en lui proposant quelques week-ends de deux jours consécutifs (soit samedi et dimanche ou dimanche et lundi) sous prétexte de concilier sa vie professionnelle et sa vie privée: encore un arbre qui cache la forêt pour revenir sur l'ouverture des bureaux le samedi après-midi ! Faut aussi qu'il sache que tout est prévu pour le virer s'il ne correspond pas au « profil commercial ». Les directions du Courrier et de l'Enseigne se sont entendues pour ouvrir des « passerelles ».

C'est ça l'évolution : l'hyper polyvalence, la flexibilité, la disparition du service public, l'éviction, derrière une politique de dissimulation.

SERVICES PUBLICS



Contractuels de la Fonction publique: pourquoi Solidaires n'a pas signé le protocole «résorption de l'emploi précaire»

Pour Solidaires, ce plan est un « vrai faux » plan de titularisation.

Alors qu'aujourd'hui le Ministère reconnaît l'existence de 872 000 précaires, aucun chiffrage n'est avancé concernant le nombre d'agents réellement concernés par ce protocole. Seule une minorité de contractuels sera titularisée.

Même si, depuis le début des négociations, le gouvernement a modifié, de façon importante sa copie... même si une minorité de contractuels (combien sur les 872 000) devrait voir sa situation s'améliorer et se stabiliser en tant que fonctionnaire... le compte n'y est pas et ce ne sera pas un plan massif de titularisation qui est proposé dans ce protocole.

D'abord, parce que le gouvernement n'a aucune intention de revenir sur « son dogme » de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite et qu'il n'y aura aucune création d'emploi permettant, justement, la mise en place d'un plan de titularisation correspondant au nombre de contractuels exerçant aujourd'hui des missions de service public sur des emplois permanents.

Le dispositif de titularisation ne sera mis en place que sur 4 années, ce qui laissera beaucoup de contractuels sur la touche... parce que ne remplissant pas les conditions d'éligibilité ou encore parce que, bien que travaillant déjà depuis plusieurs années pour l'administration, ils ne satisferont pas aux épreuves ultra sélectives.

Alors que les employeurs ont, « à titre dérogatoire » au Statut, recruté près de 900 000 agents contrac-

tuels, le gouvernement leur laisse le libre choix du nombre d'agents à titulariser et la façon dont ils le seront (concours, EP Examen Professionnel, RAEP reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle).

Aucune obligation, aucune sanction, que des recommandations, des incitations, des rappels, ce n'est pas sérieux !

Et puis, le plus grave pour la Fonction Publique dans son ensemble, le dispositif mis en place pour éviter la reconstitution de la précarité, s'apparente plutôt à la destruction du Statut actuel et de ses fondamentaux (égalité de traitement devant le concours et dans le déroulement de carrière, etc.). Certes, être embauché sous CDI et non sous CDD, c'est mieux pour les personnels.

Mais en recrutant directement des agents sous CDI, en l'inscrivant dans le Statut, le gouvernement sacralise le contrat dans le statut. Cette manière de procéder marque bien le désengagement de l'Etat vis à vis du service public. L'embauche directe de CDI se traduira inévitablement par un arrêt des recrutements de fonctionnaires.

C'est ce que les agents de la Poste ont connu et que tous les autres fonctionnaires pourraient connaître!



C'est un démarrage en force qu'ont réussi à faire nos nouveaux adhérent-es de Radiall, à Château Renault: 11 titulaires sur 12 ! au Comité d'Entreprise(CE) et Délégués du Personnel (DP)

Cette entreprise qui travaille pour l'aéronautique emploie environ 350 salarié-es.

Les élus ont déjà de l'expérience DP et CE et ont décidé de rejoindre Solidaires 37.

Bienvenue à cette nouvelle équipe!

Un petit nouveau: SUD RADIALL!

Elections CE		DP
CAT	SUD	SUD
1 Titulaire	4 titulaires	7 titulaires
1 suppléant	4 suppléants	7 suppléants

Non au licenciement de cheminot pour fait de grève!

Sud Rail **rejette** totalement la décision prise par la direction de l'entreprise qui a décidé d'aller jusqu'au bout du *licenciement d'un cheminot de la Région de Paris Est, coupable ... d'avoir pleinement participé à la grève des remiseurs-dégazeurs de l'Ourcq, en décembre dernier.*

La direction du Technicentre Est Européen n'a pas supporté que tous ces jeunes cheminots s'unissent, se montrent déterminés, fassent grève durant presque un mois. A peine le mouvement fini, elle lançait une procédure disciplinaire contre l'un d'entre eux. La Direction Régionale Paris Est a emboîté le pas de ses représentants locaux, et organisé un conseil de discipline, où les trois cadres supérieurs, aux ordres, ont voté ensemble la radiation des cadres, pour que la Directrice de Région puisse confirmer cette sanction dans la foulée.

Pourtant, le dossier est vide ! Ce qui fait office de « motivation » à cette décision si grave, c'est que Fabien Malvaud se trouvait dans son local de travail durant la grève et qu'il a remis en charge une radio de manœuvre. Mais un de ses chefs « *a la conviction qu'il voulait atteindre à la sécurité des circulations* ». **Ainsi, la direction SNCF licencie un cheminot, non pour des faits, mais parce qu'un dirigeant juge qu'il avait « l'intention de... » !** Se venger des grévistes en les sanctionnant est évidemment inadmissible. S'appuyer sur un prétexte de cette nature est aussi scandaleux, et c'est un danger pour chaque cheminote, désormais menacé-e de licenciement dès lors qu'un-e dirigeant-e décidera qu'il/elle a « *la conviction de...* » !

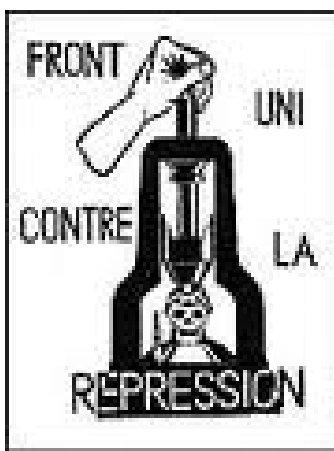
Une petite dose d'éthique, celle dont on nous abreuve par pages entières dans un règlement RH tout neuf, aurait du conduire la Direction des Ressources Humaines et le Président Pépy à annuler cette sanction inique, dans le cadre du recours statutaire déposée par l'agent et par la fédération SUD-Rail.

Ce n'était pas la seule raison ; ainsi, contrairement aux dispositions statutaires et réglementaires, la demande d'explications porte sur une chose, ce qui fonde la sanction comme cela a été dit par le représentant de l'entreprise lors de l'entretien préalable (la

fameuse « *conviction* »....) en est une autre. De fait, les explications fournies ne pouvaient correspondre aux pseudo-griefs mis en avant : c'est la **négation d'un principe de base des garanties en matière disciplinaire.**

Nous leur avons aussi indiqué par exemple, que le dirigeant qui parle d'atteinte à la sécurité à cause de cette radio de manœuvre manipulée (remise en charge, en vérité) explique aussi qu'il a quitté le local où était entreposé ce matériel « sensible » en laissant la porte grande ouverte ... Etrange comportement que de laisser ainsi le libre accès à ce qui est présenté dans le dossier comme du matériel de sécurité ferroviaire !

La sanction infligée n'a pas le moindre fondement. Suite à l'intervention de la fédération SUD-Rail, **la Direction RH et le Président de l'entreprise pouvaient limiter le scandale en annulant la radiation des cadres.** Nous avons laissé la porte ouverte à cette solution, en limitant dans un premier temps l'information aux collègues de la Région Paris Est, en différant les actions de solidarité et de dénonciation de la répression, en refusant de mettre tout ça sur la place publique à travers nos structures syndicales, à travers la presse, et même en repoussant l'inévitable recours juridique en référé.



Pour reprendre la phraséologie du Président Pépy, il y avait de quoi « *negocier avant le conflit et pour éviter le conflit* ». Mais la direction de l'entreprise a fait le choix de couvrir l'infâme décision de la Directrice Régionale de Paris Est, et on peut donc penser qu'elle l'avait largement encouragée.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un cheminot est licencié à cause de son rôle dans un mouvement de grève. Nous connaissons des cas, de militant-e-s proches de nous, mais aussi de collègues d'autres organisations syndicales. **A** chaque fois, la fédération SUD-Rail et Solidaires se sont trouvés du côté des cheminots ainsi agressés par la direction.

Depuis l'affaire a été portée aux prud'hommes, les conseillers n'ont pu prendre une décision . Le dossier sera porté en départage (juge) pour donner un rendu de décision sur la réintégration de Fabien, le 17 Juin 2011.

Casse de l'hôpital public: le piège de la tarification à l'activité...

La tarification à l'activité pousse les établissements à faire un maximum d'actes au moindre coût.

Chaque traitement d'une maladie est tarifié. Les ressources financières d'un établissement sont donc le résultat de ces tarifs multipliés par le nombre d'interventions ou de traitements réalisés.

On voit bien que si tous les établissements appuient sur l'accélérateur pour l'activité, les dépenses de la Sécu vont exploser.

Or, par ailleurs, chaque année est votée la loi de financement de la sécurité sociale, qui fixe l'enveloppe nationale à ne pas dépasser en ce qui concerne les dépenses de la Sécu, l'ONDAM (Objectif national des dépenses de l'assurance maladie). Chaque année cet objectif baisse afin de limiter les dépenses de l'assurance maladie.

Donc, il faut accélérer et freiner en même temps ! Sauf qu'en dernier ressort, c'est la politique de limitation des dépenses de la Sécu qui prime.

Résultat: le ministère baisse les tarifs !

Le piège se referme, puisque même si l'activité aug-

mente, les ressources baissent. Et le piège ne s'arrête pas là, puisque le ministère envisage des quotas d'actes pour les établissements, avec des pénalités financières si ces derniers dépassent ces quotas.

Le ministère organise délibérément le déficit des hôpitaux publics, au même moment où Sarkozy leur ordonne de sortir du déficit pour 2012 !

La seule cohérence à cette politique est bien la volonté de casser le service public de santé, au profit des cliniques privées dans lesquelles investissent de plus en plus les grands groupes financiers.

La conséquence pour les personnels est claire: on va continuer à nous faire bosser non stop avec des effectifs de moins en moins nombreux.



Forum solidaires

Le 9 avril, Solidaires 37 organisait son forum sur la « souffrance au travail ».



Assez peu de monde pour cette initiative. Dommage, le débat a pourtant été fort intéressant, reflet des préoccupations de la cinquantaine de personnes, essentiellement des syndicalistes en but à des situations individuelles et collectives souvent complexes.

Les films projetés et les deux intervenants Dominique Huez médecin du travail et Bernard Boucher de Solidaires National ont lancé des pistes de travail concrètes. Une brochure nationale vient de paraître sur ce thème.

Le repas qui a suivi, a permis aux participant-es de poursuivre la discussion

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD :

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22
SUD Education, , SUD Culture, SUD Protection sociale,	
SUD Alstom, SUD Énergie, SUD France 3, SUD commerces et Services, SUD FPA, SUD Adoma	
SUD Collectivités territoriales, SNUPFEN, SUD Recherche EPST,	
SPASMET-météo, SUD rural, SUD Radio France	
18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin	
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SUD Rail	11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants	3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM	CRAM 1 Bd Winston Churchill Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin	B.P. 424 37304 Joué les Tours
SNUI	40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex
SUI	48, rue des Mouettes 37300 Joué les Tours
SNJ	Multimédia NR 232, Avenue de Grammont 37048 Tours cedex

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37
Siège social :
18, rue de l'Oiselet
La Camusière
37550 Saint Avertin
Tel/Fax : 02.47.28.39.94
E-mail :

solidaires37@orange.fr

Site :

<http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :
Jean-Michel Surget